GESTIONNAIRES D'ACTIFS
BRIDGEHOUSE
Les Associés En Placement Brandes et Cie

APERÇU DU FONDS
Fonds d'opportunités Sionna - série A
22 mai 2026

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'opportunités Sionna (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous pouvez obtenir des renseignements plus détaillés dans le prospectus simplifié du Fonds. Demandez-en un exemplaire à votre représentant, contactez la société Gestionnaires d'actifs Bridgehouse (Bridgehouse) au 1-877.768.8825, écrivez à l'adresse inquiries@bridgehousecanada.com ou visitez le site www.bridgehousecanada.com.

Avant d'investir dans un fonds, il importe de considérer sa pertinence par rapport aux autres placements que vous détenez et votre niveau de tolérance au risque.

Bref aperçu

Codes de Fonds :	165
Date de création de la série :	13 mai 2014
Valeur totale du Fonds au 31 mars 2026 :	106,1 million de dollars
Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2025 :	2,31 %

Gestionnaire du Fonds : La société Les Associés En Placement Brandes et Cie, exploitée sous le nom Gestionnaires d'actifs Bridgehouse.

Gestionnaire de portefeuille : La société Les Associés En Placement Brandes et Cie exploitée sous le nom Gestionnaires d'actifs Bridgehouse

Sous-conseiller en valeurs : Gestionnaires de placements Sionna inc. (Sionna)

Distributions : Annuelles - au mois de décembre, le cas échéant ; automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires

Placement minimal : 1 000 $ placement initial et 500 $ placements additionnels ou 100 $ programme de prélèvements automatiques (PPA)

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif de placement de ce Fonds est de faire croître le capital à long terme, en investissant principalement dans les actions d'émetteurs canadiens de petite, moyenne et grande capitalisation, mais avec une concentration sur les moyennes et grandes entreprises. Le Fonds peut investir jusqu'à 49 % de son actif total dans des actions d'émetteurs étrangers. Sionna utilise l'approche axée sur la valeur relative de Graham & Dodd pour sélectionner les actions devant composer le Fonds.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 mars 2026. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux titres (31 mars 2026)

1.	Mines Agnico-Eagle Limitée	6,3 %
2.	Énergie Suncor inc.	5,3 %
3.	Shell plc CAAE	4,8 %
4.	Banque Royale du Canada	4,7 %
5.	Société Minière Barrick	4,1 %
6.	Kerry Group PLC, cat. A	4,1 %
7.	Berkshire Hathaway Inc., cat. B	4,0 %
8.	Koninklijke Ahold Delhaize N.V.	4,0 %
9.	Dollar General Corporation	3,9 %
10.	Rogers Communications Inc., cat. B	3,7 %
Les 10 principaux placements représentent 45 % du Fonds.		**45 %**
Nombre total de placements :		**28**

Répartition des placements (31 mars 2026)

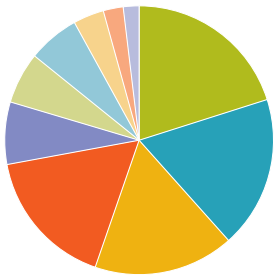

Secteur

20,1 %	Services financiers
18,3 %	Énergie
16,9 %	Biens de consommation de base
16,8 %	Matériaux
7,5 %	Trésorerie et autres éléments d'actif net
6,2 %	Consommation discrétionnaire
6,2 %	Services du Communication
3,7 %	Soins de santé
2,4 %	Industrie
1,9 %	Technologies de l'information

Actif

59,8 %	Actions canadiennes
32,7 %	Actions mondiales
7,5 %	Trésorerie et autres éléments d'actif net

Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

La lecture de la fluctuation des rendements d'un fonds au fil du temps, soit sa « volatilité», est un moyen d'évaluer le risque.

De façon générale, le rendement des fonds assortis d'une volatilité élevée fluctuera davantage au fil du temps. Habituellement, ces fonds risquent davantage de perdre de l'argent, mais ils peuvent aussi produire des rendements plus élevés. Le rendement des fonds assortis d'une faible volatilité tend à fluctuer peu au fil du temps. Habituellement, leurs rendements sont faibles, mais ils risquent peu de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Selon l'évaluation de Bridgehouse, le niveau de volatilité de ce Fonds est **moyen**.

La cote est basée sur la variation des rendements du fonds d'une année sur l'autre. Il ne prévoit pas la volatilité future du fonds. Il peut être modifié au fil du temps. Un fonds associé à un faible niveau de risque peut tout de même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	**Moyen**	Moyen à élevé	Élevé

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers qui peuvent influencer les rendements du Fonds, voir la section Risques du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme c'est le cas de la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section indique le rendement des parts de la série A du Fonds des 10 dernières années. Les frais sont déduits des rendements indiqués. Les frais réduisent les rendements du Fonds.

Rendements annuels

Le diagramme à barres illustre le rendement annuel des parts de série A du Fonds pour chacune des années indiquées. La valeur du Fonds a connu une baisse durant 3 des 10 années de son existence. La plage de rendements et la variation d'une année sur l'autre peuvent vous aider à évaluer le risque antérieur du Fonds. Cela ne vous informe aucunement sur les résultats futurs du Fonds.

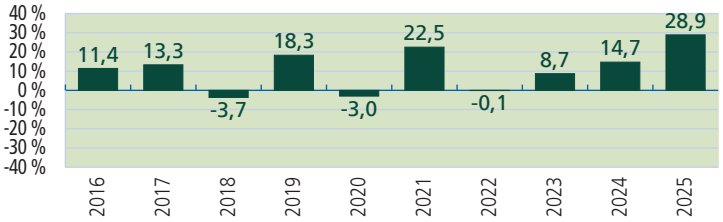

Meilleurs et pires rendements sur 3 mois

Ce tableau indique les meilleurs et pires rendements des parts de la série A du Fonds pour une période de 3 mois sur les 10 dernières années. Les meilleurs et pires rendements sur 3 mois pourraient être plus ou moins élevés que ce niveau à l'avenir. Songez à la perte totale que vous pouvez vous permettre d'assumer durant une courte période.

	Rendement	Période de 3 mois se terminant	Si vous investissez 1 000 $ au début de la période
Meilleur rendement	12,7 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait à 1 127 $
Pire rendement	-22,0 %	31 mars 2020	Votre investissement baisserait à 780 $.

Rendement moyen

Si vous aviez investi 1 000 $ dans les parts de série A de ce Fonds il y a 10 ans, la valeur de celui-ci serait maintenant de 3 018 $. Cela représente un taux de rendement annuel composé de +11,7 %.

À qui le fonds est-il destiné?

- Ce Fonds convient aux investisseurs qui souhaitent investir à long terme et ajouter à leur portefeuille le potentiel de plus-value en capital de sociétés canadiennes et étrangères.
- Cette série de parts est habituellement destinée aux grands investisseurs qui atteignent le seuil minimal des placements.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez, ou non, le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

N'oubliez pas que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants affichent les frais et les charges que vous pourriez devoir débourser pour acheter, détenir ou vendre des parts de série A du Fonds. Les frais et charges, y compris les commissions, peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Demandez à obtenir de l'information sur d'autres fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a qu'une seule option de frais de souscription lorsque vous achetez les parts de cette série de ce Fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars ($)	
Frais de souscription à l'acquisition	0 % à 5 % du montant de l'achat	0 $ à 50 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie	Les frais de souscription sont négociables avec votre représentant au moment de l'achat. Ils sont prélevés sur le montant que vous investissez et versés à la société de votre représentant sous forme de commission.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas directement ces frais. Ils vous touchent, car ils réduisent les rendements du Fonds. Au 31 décembre 2025, les frais du Fonds correspondaient à 2,38 % de sa valeur. Cela équivaut à 24 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (exprimé en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation du Fonds en date du 31 décembre 2025. Gestionnaires d'actifs Bridgehouse a renoncé à certains des frais du Fonds. Si nous ne l'avions pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	2,31 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opérations du Fonds.	0,07 %
Frais du Fonds	**2,38 %**

Renseignements sur la commission de suivi
La commission de suivi est une commission continue. Elle est versée aussi longtemps que vous détenez le Fonds. Cette commission sert à rémunérer votre représentant ou son cabinet pour les services ou les conseils qu'il vous fournit.

Bridgehouse verse la commission de suivi au cabinet de votre représentant. Elle est payée à partir des frais de gestion du Fonds et est fonction de la valeur moyenne quotidienne de votre placement.

La commission de suivi est de 1 % ou de 10 $ par tranche de 1 000 $ investis.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais quand vous achetez, conservez, vendez ou échangez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de chèque sans provision	Des frais de 25 $ peuvent être facturés pour les chèques sans provision.
Frais d'opération à court terme	Bridgehouse se réserve le droit de facturer des frais de transaction à court terme allant jusqu'à 5 % de la valeur liquidative des parts que vous vendez ou échangez dans les 30 jours suivant l'achat, en plus des frais d'échange ou de rachat applicables qui peuvent être facturés, afin de prévenir toute opération à court terme inappropriée et excessive qui pourrait nuire au Fonds.
Frais d'échange de titres	Un maximum de 2 % du montant de l'échange peut être facturé et payé à la société de votre représentant pour son temps et ses conseils et pour couvrir les coûts de traitements associés à l'échange. Tous les frais d'échange sont négociables avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent une information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Communiquez avec la société Gestionnaires d'actifs Bridgehouse ou votre représentant pour obtenir le prospectus simplifié du Fonds ou tout autre document d'information. Ces documents et l'aperçu du fonds composent l'ensemble des documents légaux du Fonds.

*Gestionnaires d'actifs Bridgehouse
6, rue Adelaide Est, bureau 900
Toronto (ON)
M5C 1H6
Téléphone : 1-877-768-8825
inquiries@bridgehousecanada.com
www.bridgehousecanada.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, veuillez consulter la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif** sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

*La société Les Associés En Placement Brandes et Cie, exploitée sous le nom Gestionnaires d'actifs Bridgehouse.

*La société Les Associés En Placement Brandes et Cie, exploitée sous le nom Gestionnaires d'actifs Bridgehouse.